



Informations de base	
2020/2159(DEC) DEC - Procédure de décharge	Procédure terminée
Décharge 2019 : Fondation européenne pour la formation (ETF) Subject 8.70.03.09 Décharge 2019	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire	CZARNECKI Ryszard (ECR)	08/09/2020
		Rapporteur(e) fictif/fictive RÓNAI Sándor (S&D) MITUA Alin (Renew)	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	EMPL Emploi et affaires sociales		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Budget	HAHN Johannes	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
29/06/2020	Publication du document de base non-législatif	COM(2020)0288 	
15/09/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/03/2021	Vote en commission		
30/03/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0089/2021	
27/04/2021	Débat en plénière	CRE link	
28/04/2021	Décision du Parlement	T9-0183/2021	Résumé
24/09/2021	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2020/2159(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/03876

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE657.200	11/01/2021	
Amendements déposés en commission		PE663.083	21/01/2021	
Avis de la commission	EMPL	PE660.367	24/02/2021	
Amendements déposés en commission		PE680.793	04/03/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0089/2021	30/03/2021	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0183/2021	28/04/2021	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif complémentaire		05793/2021	05/02/2021	
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif		COM(2020)0288 	29/06/2020	

Acte final
Budget 2021/1589 JO L 340 24.09.2021, p. 0261

Décharge 2019 : Fondation européenne pour la formation (ETF)

2020/2159(DEC) - 28/04/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 614 voix pour, 78 contre et 6 abstentions, de **donner décharge** au directeur de la Fondation européenne pour la formation (ETF) pour l'exercice 2019 et d'approuver la clôture des comptes de l'exercice en question.

Constatant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de l'Agence pour l'exercice 2019 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté par 601 voix pour, 85 contre et 5 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales figurant dans la [résolution](#) sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers de la Fondation

Le budget définitif de la Fondation pour l'exercice 2019 était de 20.546.000 EUR, soit une hausse de 2,00 % par rapport à 2018.

Gestion budgétaire et financière

Le Parlement a salué les efforts de suivi du budget au cours de l'exercice 2019 qui se sont traduits par un taux d'exécution budgétaire de 99,96%, ce qui représente une légère augmentation de 0,03% par rapport à l'exercice 2018. Le taux d'exécution des crédits de paiement s'élevait à 95,91%, enregistrant ainsi une baisse de 2,16% par rapport à 2018.

Autres observations

Les députés ont également fait une série d'observations concernant les performances, la politique du personnel, les marchés publics, la gestion de conflits d'intérêts et les contrôles internes.

En particulier, ils ont noté que :

- la Fondation a aidé la Commission dans la mise en œuvre de différents programmes pour soutenir la réforme de la formation professionnelle dans les pays du voisinage de l'Union, les pays de l'élargissement et les États d'Asie centrale. Les députés ont salué en particulier l'initiative «Skills for Enterprise Development» qui aborde la nécessité d'une adaptation des compétences pour permettre aux entreprises de relever les défis, notamment ceux engendrés par la pandémie de COVID-19;

- la Fondation a atteint un taux d'achèvement des activités de 91 % avec un taux d'achèvement en temps voulu de 85 %, et elle est parvenue à atteindre ses objectifs pour 14 des 15 indicateurs de performance clé; il est nécessaire de garantir des moyens humains et financiers suffisants pour que la Fondation puisse continuer à mettre en œuvre son programme de travail avec un taux d'achèvement très élevé;

- au 31 décembre 2019, 100 % du tableau des effectifs étaient pourvus avec 86 agents temporaires engagés sur les 86 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union. La Fondation a enregistré un quasi équilibre entre les hommes et les femmes au sein de l'encadrement supérieur et au conseil d'administration;

- les déclarations d'intérêts et les CV des membres du comité directeur et de l'encadrement supérieur sont disponibles sur le site internet de la Fondation. La Fondation a constaté un conflit d'intérêts potentiel dans le cadre d'une procédure de sélection en 2019 et le directeur a pris la décision de modifier la composition du jury en conséquence;

- la Fondation a donné suite à la majorité des observations formulées par l'autorité de décharge dans le cadre de la procédure de décharge 2018, mais elle doit encore prendre des mesures pour répondre aux observations de la Cour concernant les éléments de prix non concurrentiels dans les critères d'attribution;

- 2018 a été la première année complète où la Fondation a mis en œuvre ses 17 principes de contrôle interne. Les résultats de l'évaluation annuelle des principes de contrôle interne pour 2019 ont été positifs;

- la Fondation a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux en ciblant le grand public et elle a introduit une nouvelle plateforme de partage des connaissances qui contribue à la réalisation de son objectif stratégique de devenir à la réalisation de son objectif stratégique de devenir un centre de connaissances mondial pour les politiques en matière de compétences et d'emploi dans les pays en développement et en transition.